



## FORMATION RECYCLAGE AUTORISATION DE CONDUITE – CHARIOTS ELEVATEURS (R489)

### Public concerné

Tous les salariés

### Nombre de stagiaires

6 max

### Durée

7 heures / 1 jour

### Prérequis

Conducteur ayant l'autorisation de conduite de moins de 5 ans  
Être médicalement apte à la conduite  
Être obligatoirement muni des Equipements de Protection Individuelle (EPI) : tenue de travail, gants et chaussures de sécurité pour réaliser la mise en pratique de ce stage

### Encadrement

Formateur en chariot élévateur selon la recommandation R489

### Taux de réussite

100%

### Modalités d'accès à la formation

Aucune

### Délais d'accès à la formation

4 semaines minimum

### Equivalence / Passerelle / Allègement

Non / Non / Non

### Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap

Contactez-nous pour connaître l'accessibilité à la formation.

### Lieu de formation :

Au sein de votre entreprise

### Tarifs (net de taxes)

Intra entreprise  
Nous consulter

### Objectifs de formation

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :  
- Réactualiser ses compétences afin de conduire le ou les chariots élévateurs en sécurité dans leur entreprise

### Méthodes pédagogiques

Pédagogie active, Exposés interactifs, Echanges, Mises en situations pédagogiques, apports de connaissances théoriques.  
Pratique sur chariot élévateur,  
Accès à un espace privé pour retrouver les documents de la formation.

### Evaluation et certificats

Une évaluation écrite de type QCM sera réalisée pour la partie théorique, une évaluation pour la partie pratique sera également réalisée,  
La modalité d'évaluation se fait selon la recommandation R489.  
Certificat de réalisation (Conforme à l'Arrêté 2018 du Ministère du Travail).

### Maintien et actualisation des compétences

Tous les 5 ans.

### Aspect réglementaire :

« La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservée aux travailleurs ayant reçu une formation adéquate. Cette formation est complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire »

Article R4323-55 du code du Travail

### Contenus

#### Révision des connaissances théoriques

- Connaissances générales : La réglementation, Droit et responsabilité du cariste, de l'employeur, le droit d'alerte et de retrait, Les enjeux prévention liés à la conduite de chariot : statistiques et coûts d'accidents du travail.
- Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté.
- Les principaux types de chariots de manutention - Les catégories de CACES®
- Notions élémentaires de physique : Évaluation de la masse, centre de gravité des charges.
- Stabilité des chariots de manutention : Conditions de stabilité (moments, renversement, basculement...), Lecture de la plaque de charge...
- Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté.
- Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté.
- Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté.

#### Révision des Savoir-faire pratiques

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres : Circulation avec un chariot - Vérifications d'adéquation du chariot, Plaque de charge et stabilité frontale du chariot, Prise et dépose d'une charge au sol, Gerbage et dégerbage en pile, Stockage et déstockage dans un palettier
- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance